

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

COMITE DIRECTEUR DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE ET DU PAYSAGE (CDCPP)

CDCPP-Bu(2015)29

Strasbourg, le 9 novembre 2015

9^e réunion du Bureau

**23-24 novembre 2015
Conseil de l'Europe, Strasbourg
Agora, salle G06**

**GROUPE DE TRAVAIL POUR LE PROGRAMME DE COOPERATION
ET D'ASSISTANCE TECHNIQUES**

**ANALYSE DE L'IMPACT DES PROJETS
Rapport sur l'état d'avancement**

Note du Secrétariat
établie par la
Direction de la gouvernance démocratique
Service des institutions et de la gouvernance démocratiques

This document is public. It will not be distributed at the meeting. Please bring this copy.
Ce document est public. Il ne sera pas distribué en réunion. Prière de vous munir de cet exemplaire.

Introduction

Le CDCPP a confié au Bureau le soin de mettre en place un groupe de travail pour évaluer les enseignements tirés des projets sur le patrimoine culturel mis en œuvre dans le cadre du « *Programme de Coopération et d'Assistance technique relatives à la conservation intégrée du patrimoine culturel et naturel* ». Le groupe de travail a été constitué par le Bureau du CDCPP lors de sa réunion des 24-25 juin 2014 [document [CDCPP-Bu \(2014\)3rév.](#)]. Il a pour objectifs:

- d'évaluer dans quelle mesure les résultats obtenus sur des sites spécifiques ou dans des régions déterminées peuvent apporter des enseignements utiles pour l'ensemble des Etats membres ;
- d'identifier les thèmes transversaux abordés dans le cadre de ces projets permettant de faire un lien avec les priorités politiques du Conseil de l'Europe ;
- et le cas échéant, de proposer des synthèses (à publier), des orientations, ou de suggérer l'élaboration de Recommandations au Comité des Ministres.

Le groupe de travail s'est réuni une première fois en janvier 2015 [rapport de réunion [CDCPP\(2015\)14](#)].

Etat d'avancement

Le groupe de travail a validé une première analyse [document AT(2015)400] portant sur 57 projets et ayant impliqué plus de 250 missions sur le terrain au total. Deux groupes de projets ont été analysés en fonction de leur objet principal, à savoir les « villes historiques » (réhabilitation urbaine) et le « territoire » (développement local). Un troisième groupe de projets (environ une vingtaine ayant porté sur plus de 220 monuments et sites et ayant impliqué plus de 500 missions) fera l'objet d'un rapport d'analyse afin de compléter cette étape du travail.

A la lumière des informations contenues dans le document d'analyse et de la discussion engagée à Paris, le groupe de travail a privilégié cinq objectifs à traiter afin de présenter son rapport final, comme prévu, au CDCPP lors de sa réunion plénière de juin 2016:

Objectif 1 : Analyse des projets portant sur les monuments et sites afin de compléter le document AT(2015)400 ;

Objectif 2 : Amendement au Règlement ;

Objectif 3 : Evaluation *ex-ante* des principaux projets relatifs aux monuments/sites, villes historiques et territoire ;

Objectif 4 : Valorisation des dossiers de coopération technique relatifs aux projets analysés dans le document AT(2015)400 ;

Objectif 5 : Révision du cadre de référence.

Le groupe de travail réaffirme la valeur et l'intérêt du *Programme* dans le cadre des travaux du CDCPP et souhaite son adaptation au contexte actuel. Cette adaptation permettra principalement de lier les activités de coopération technique sur le terrain à la « Stratégie 21 ». Le *Programme* sera amené à devenir un des outils de suivi et d'accompagnement de la mise en œuvre de la Stratégie 21.

Action

Le Bureau est invité à prendre connaissance des informations ci-dessus et à donner, le cas échéant, les instructions appropriées au groupe de travail, par l'entremise du Secrétariat.